



Actualités

Devenir des écocitoyens ça ne coûte rien!



Le saviez-vous ? Le 1^{er} juillet, Prévost deviendra la première ville au Québec à exiger une redevance à l'achat de divers articles à usage unique pour diminuer la quantité de matière à éliminer et financer divers projets visant la réduction des matières résiduelles.

Des options vrac chez les commerçants

Depuis le 1^{er} mai, en vertu du règlement, les commerces qui vendent des produits à usage unique ont l'obligation d'offrir des options en vrac aux consommateurs. Faites un éco-choix en optant pour des items lavables, des items en grands formats ou en faisant remplir votre bouteille réutilisable.

Soyons-en fiers : c'est chez nous que le changement commence !
Pour en savoir plus : eco-choix.ca

Article assujéti à l'éco-contribution	Redevance
Bouteille d'eau (750 ml ou moins)	0,10 \$ / bouteille
Paquet de bouteilles d'eau (6 et plus) de 750 ml ou moins	0.50 \$ / paquet
Bidon de liquide lave-glace	0,50 \$ / bidon
Vaisselle à usage unique (en paquet ou à l'unité)	0,50 \$ / paquet
Nappe à usage unique	0,25 \$ / nappe
Verres à café à usage unique	0.10 \$ / verre

FÊTE NATIONALE QUÉBEC

LÂCHE TON FOU!

Prévost
VOUS INVITE

24 JUIN
GARE DE PRÉVOST
DÈS 17 H

SPECTACLE DE
JUSTIN BOULET
SUR LA SCÈNE
DU BON VIVANT

NOTRE LANGUE AUX MILLE ACCENTS ville.prevast.qc.ca/fetenationale



Diffusée en direct
SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA VILLE DE PRÉVOST

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :
Salle Saint-François-Xavier : 994, rue Principale, Prévost

POUR JOINDRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :
ville.prevast.qc.ca

LUNDI À 19 H 30


11

JUILLET

FÊTE NATIONALE
FÊTE DU CANADA

FERMETURE DES
BUREAUX MUNICIPAUX ET
DE LA BIBLIOTHÈQUE

24 juin et 1^{er} juillet




Inscription : Lundi 27 juin

Cet été, la bibliothèque t'invite à participer au Club des Aventuriers du livre.

Dès le 27 juin, le Club débutera à la bibliothèque. Il y aura des activités, des concours, des tirages ainsi qu'une sélection de livres en lien avec la thématique.

Les 100 premières personnes inscrites recevront une trousse de lecteur en cadeau lors de leur inscription.



HEURE DU CONTE

AVEC VALÉRIE GRENIER

Samedi 18 juin à 10 h 30
Parc Lesage

Les enfants de 3 à 7 ans sont invités à venir découvrir l'auteure Valérie Grenier qui nous présentera une de ses histoires.

Pour plus d'information, consultez le ville.prevest.qc.ca



Inscription à la bibliothèque

FESTIVAL BD PRÉVOST

10^e édition

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Les 12, 13 et 14 août 2022

fbdp.ca

Suivez-nous sur Facebook et Instagram et abonnez-vous à notre infolettre pour ne rien manquer!

BIBLIOTHÈQUE HORAIRE D'ÉTÉ

L'horaire d'été débutera le 27 juin
Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h
24 juin, 25 juin et 1^{er} juillet : Fermée




ATELIER D'ÉVEIL À LA LECTURE

Mardi 5 juillet, 19 juillet, 2 août, 6 août et 30 août à 10 h 30
Parc Lesage

Animation d'éveil à la lecture pour les bébés de 0 à 24 mois

Inscription à la bibliothèque

 En cas de pluie, l'activité est annulée.



LES MERCREDIS PIQUE-NIQUE SOUS LE SOLEIL

Les enfants de 3 à 7 ans sont invités à venir découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse tout en pique-niquant en famille. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

29 juin à 18 h	Parc des Clos
6 juillet à 18 h	Parc Lesage
13 juillet à 18 h	Parc des Clos
20 juillet à 18 h	Parc Val-des-Monts
27 juillet à 18 h	Parc Lesage
3 août à 18 h	Parc des Morilles
10 août à 18 h	Centre récréatif du Lac Écho
17 août à 18 h	Parc Val-des-Monts

 En cas de pluie, l'activité est annulée.



CROQUE-LIVRES ET Piano public

L'arrivée de la saison estivale annonce le retour de différentes activités libres dès le 20 juin. Prenez ou déposez des livres pour enfants dans les croque-livres et faites valoir vos talents de musicien sur le piano public.

CROQUE-LIVRES
Parc des Morille,
Parc Lesage,
Parc du Clos-Fourtet,
Parc Val-des-Monts,
Gare de Prévost

BOÎTE À LIRE
Espace Louis-Morin

PIANO PUBLIC À LA GARE DE PRÉVOST
Venez y jouer vos airs préférés et mettez de la couleur dans nos beaux jours d'été!

Les heures d'utilisation varient en fonction des heures d'ouverture de la gare et de la température.



LES LUNDIS ADRÉNALINE


au parc de planche à roulettes
du Domaine Laurentien

Tous les lundis, du 27 juin au 8 août
inclusivement, les passionnés de
planche à roulettes pourront participer
gratuitement aux *Lundis adrénaline* avec
un entraîneur professionnel qui sera
sur place et pourra montrer plusieurs
techniques de perfectionnement.

18 h à 19 h 30

DANS UN PARC PRÈS DE CHEZ VOUS

GRATUIT

 En cas de pluie, l'activité est annulée.

Matériel requis :
Tapis de yoga,
bouteille d'eau, serviette.

LES MARDIS ÉNERGIE

Mardi 21 juin - 18 h 30
Centre récréatif du Lac Écho

Mardi 28 juin - 18 h 30
Parc Val-des-Monts

Mardi 5 juillet - 18 h 30
Parc des Clos

Mardi 12 juillet - 18 h 30
Centre récréatif du Lac Écho

Mardi 19 juillet - 18 h 30
Parc Lesage

Mardi 26 juillet - 18 h 30
Parc des Morilles

Mardi 2 août - 18 h 30
Parc Val-des-Monts

Mardi 9 août - 18 h 30
Parc des Clos

LES VENDREDIS ZEN

Vendredi 17 juin - 9 h 30
Parc des Morilles

Vendredi 1^{er} juillet - 9 h 30
Parc Lesage

Vendredi 8 juillet - 9 h 30
Parc des Morilles

Vendredi 15 juillet - 9 h 30
Parc Val-des-Monts

Vendredi 22 juillet - 9 h 30
Parc des Clos

Vendredi 29 juillet - 9 h 30
Centre récréatif du Lac Écho


Vendredi 5 août - 9 h 30
Parc Lesage

Vendredi 12 août - 9 h 30
Parc des Morilles

LES JEUDIS CULTURELS DANSE EN LIGNE

Organisés par le Club Soleil de Prévost

Du jeudi 7 juillet au 11 août
inclusivement, dès 18 h 30, dans la cour
de l'École Champ-Fleuri.

 En cas de pluie, l'activité est annulée.

SAUVETEURS RECHERCHÉS

Nous sommes toujours à la recherche de
sauveteurs et d'assistant-sauveteurs pour
compléter notre équipe!

18 \$ de l'heure,
heures garanties et 2 jours
consécutifs de congé par semaine.

Sauveteur national, 16 ans et plus.

ville.prevost.qc.ca/emplois





Chaque geste **compte.**

PLANTES TOXIQUES



BERCE DU CAUCASE

La présence de la berce du Caucase dans la région et à Prévost est une réalité. Les citoyens qui croient être en présence de cette plante, peu importe l'endroit (sur la propriété, sur les accotements, sur les terrains vagues ou dans un parc), ne doivent pas y toucher et doivent communiquer avec le Service de l'environnement.



HERBE À LA PUCE

L'herbe à la puce est une plante toxique qui pousse un peu partout. Les citoyens qui observent ou croient observer cette plante en bordure de rue ou dans un fossé doivent communiquer avec le Service de l'environnement. Pour ce qui est de sa présence sur une propriété privée, chaque propriétaire est tenu, en vertu de la réglementation, de voir à son élimination.

Les citoyens sont fortement invités à communiquer avec le Service de l'environnement afin que des spécialistes effectuent une inspection rapide. Le secteur visé pourra donc être ajouté à la campagne annuelle d'épandage pour détruire les plantes et un suivi annuel sera effectué.

ABATTAGE D'ARBRES

PERMIS OBLIGATOIRE

GRATUIT

La Ville de Prévost possède un règlement qui interdit d'abattre un arbre sans avoir préalablement obtenu un permis à cet effet. Même un arbre cassé ou complètement mort nécessite un permis dûment émis par le Service de l'environnement. Il est donc essentiel d'obtenir ledit permis avant de procéder à la coupe d'un arbre pour éviter une amende de plus de 850 \$!

Pour faire une demande, communiquez avec le Service de l'environnement au 450 224-8888, poste 6230 ou au techenviro@ville.prevost.qc.ca.

DES STATIONS DE LIQUIDE LAVE-GLACE EN VRAC À PRÉVOST!



CANAC et Patrick Morin : des entreprises pour l'Éco-choix!



En 2022, la Ville de Prévost devient la première municipalité au Canada à exiger une redevance, appelée éco-contribution, à l'achat de divers articles à usage unique. La municipalité et les commerçants travaillent de concert, afin d'offrir des solutions alternatives, pour lesquelles aucune redevance n'est à payer.

Vous avez maintenant la possibilité d'utiliser les stations de lave-glace en vrac des quincailleries Canac et Patrick Morin et d'éviter la redevance de 0.50 \$ qui sera effective à partir du 1^{er} juillet prochain.

eco-choix.ca

APPEL DE CANDIDATURE

COMITÉ CONSULTATIF DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENVIRONNEMENT



Deux postes sont à combler soit un (1) membre citoyen(e) et un (1) membre représentant le monde des affaires.

Le comité se réunit approximativement une fois par mois. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une brève description de leurs motivations ainsi que leurs coordonnées par courriel avant le 23 juillet au techenvironnement@ville.prevost.qc.ca.

NOUVEAUX TERRAINS DE PICKLEBALL PARC VAL-DES-MONTS

Bonne nouvelle pour les adeptes de pickleball!
Six nouveaux terrains ont été aménagés
sur la patinoire du Parc Val-des-Monts.
Venez y jouer en grand nombre!

Plages horaires réservées pour le
Club de Pickleball des Laurentides :

Lundi : 19 h à 22 h
Mercredi : 19 h à 22 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30



INSCRIPTIONS AUX SPORTS DE GLACE

**AHFL - ASSOCIATION DU HOCKEY
FÉMININ DES LAURENTIDES**

Inscriptions du 15 juin au 15 août 2022
(tarif réduit pour inscriptions AVANT le 31 juillet)
En ligne au ahflaurentides.com

**FHMSJ - FÉDÉRATION DES CLUBS DE HOCKEY MINEURS
DE ST-JÉRÔME**

Inscriptions et informations au fhmstjerome.com

CPA - CLUB DE PATINAGE DE ST-JÉRÔME

Inscriptions du 4 au 22 juillet
En ligne au patinagestjerome.ca

**CPV - CLUB DE PATINAGE DE VITESSE MIRABEL ET ST-JÉRÔME
& ÉCOLE DE PATIN LES PINGUINS**

Inscriptions dès le 1^{er} août
En ligne au cpvmsj.ca



Osons un territoire inspirant

Le plan directeur de mobilité durable
et active de Prévost

**PARTICIPEZ
À LA DÉMARCHE
CONSULTATIVE!**

Démarche participative : Discussion et réflexion sur le Plan d'urbanisme durable et la révision des règlements d'urbanisme (Grand public)

La Ville de Prévost vous convie à la présentation du Plan d'urbanisme durable préliminaire et d'ateliers sous forme participative virtuelle qui se tiendra le **mercredi 22 juin**. Le groupe ciblé Grand Public se regroupera de **19 h à 20 h 30** sur la plateforme Zoom.

Cette démarche participative s'inscrit dans la continuité du Plan directeur de mobilité durable, et en préparation du Plan d'urbanisme durable et de la révision complète des règlements d'urbanisme.

Rencontre de présentation du Plan d'urbanisme durable préliminaire suivi d'une séance de participation sur les moyens d'action. Suite à la présentation de la version préliminaire du Plan d'urbanisme durable, les participants seront regroupés en table de discussion pour échanger sur les stratégies proposées et les moyens d'action à prioriser.

Cette activité se fait en continuité avec la démarche consultative qui a été tenue tout au long de l'année 2021 sur la mobilité durable.

Inscription et information : ville.prevost.qc.ca/territoire

Sécurité civile et incendie

FEUX D'AMBIANCE

Le Service incendie désire vous rappeler que, selon le règlement 562 relatif à la sécurité incendie, il est strictement interdit d'allumer des feux, que ce soit pour détruire des branches, des broussailles, des débris de construction, de l'herbe sèche ou toute autre matière combustible.

En revanche, la Ville permet un foyer extérieur ou un feu d'ambiance dans un foyer extérieur, ce qui laisse sous-entendre que des gens sont à proximité du feu et profitent de l'ambiance du moment créée par ce dernier et ce, à la condition que l'installation respecte les critères suivants :

- L'installation doit être située à trois (3) mètres des lignes de propriété et à cinq (5) mètres de tout bâtiment ;
- Les flammes ne doivent pas dépasser un (1) mètre de haut ;
- L'installation doit être construite en pierre, en brique, en blocs de béton ou préfabriquée et avoir une cheminée munie d'un pare-étincelles ;
- La fumée émise ne doit pas importuner les voisins ;
- Seul le bois peut être utilisé comme combustible pour ce type de feu.



**INSCRIPTION
AUX ALERTES CITOYENNES**
avis.ville.prevost.qc.ca




VILLE DE
Prévost